

# Fédération de Russie

## PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITÉ DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

### ➡ *Actions des forces de sécurité et enquêtes efficaces*

**Actions des forces de sécurité au cours d'opérations anti-terroristes**, principalement en lien avec la situation **en République tchétchène** entre 1999 et 2006 (usage injustifié de la force, homicides, disparitions forcées, détentions non-reconnues, torture et mauvais traitements, opérations de fouille et de saisie illégales et destruction de propriétés), mais certaines affaires liées aussi à celle **d'autres Républiques du Caucase du Nord** et à des événements après 2006; **absence d'enquêtes effectives**, en particulier des efforts insuffisants pour établir le sort des personnes disparues, et de recours internes effectifs.

**Groupe Khachiev et Akaïeva (57942/00)**

*Arrêt définitif le 06/07/2005*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Absence d'enquêtes effectives** sur la disparition à Saint-Petersbourg de personnes en provenance de République d'Ingouchie.

**Dobriyeva et autres (18407/10)**

*Arrêt définitif le 14/04/2014*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Opération massive de sauvetage d'otages retenus dans un théâtre à Moscou** : manquement à l'obligation de prendre toutes les précautions possibles permettant d'éviter, ou au moins, minimiser, la perte accidentelle de vies civiles ; absence d'enquêtes effectives sur ces événements.

**Finogenov et autres (18299/03)**

*Arrêt définitif le 04/06/2012*

**Crise de prise d'otages dans une école de Beslan (Ossétie du Nord)** : manquement à l'obligation de prévenir les atteintes à la vie, défaut de planification et de contrôle de l'opération, usage de la force létale par des agents de l'État et absence d'enquête effective sur celui-ci.

**Tagayeva et autres (265628/07)**

*Arrêt définitif le 18/09/2017*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Mauvais traitements et/ou torture** durant la garde à vue afin d'obtenir des aveux, et absence d'enquêtes effectives à cet égard.

**Groupe Mikheïev (77617/01)**

*Arrêt définitif le 26/04/2006*

Surveillance soutenue

État d'exécution

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITÉ DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

➤ **Légalité de la détention et questions connexes**

**Irrégularités entourant la détention provisoire**, notamment liées à des prolongations irrégulières répétées de la détention, la durée excessive des procédures d'appel, l'absence de raisons pertinentes et suffisantes pour justifier la prolongation de la détention provisoire, l'absence d'un droit à réparation (**progrès accomplis : voir également la résolution finale dans le groupe d'affaires Bednov ci-après**).

**Groupe Klyakhin (46082/99)**  
*Arrêt définitif le 06/06/2005*

Surveillance soutenue

État d'exécution

➤ **Conditions de détention**

**Mauvaises conditions de détention dans les centres de détention provisoire** (« SIZO ») placés sous l'autorité du ministère de la Justice et absence de recours effectifs à cet égard ; **absence de soins médicaux appropriés**.

**Groupe Kalachnikov (47095/99)**  
*Arrêt définitif le 15/10/2002*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Mauvaises conditions de détention de personnes soupçonnées d'une infraction pénale** dans les centres de détention provisoire de la police (« IVS ») sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur, résultant principalement du surpeuplement.

**Groupe Fedotov (5140/02)**  
*Arrêt définitif le 25/01/2006*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Caractère inadéquat des garanties contre la torture et les mauvais traitements** dans des lieux de détention, y compris l'effectivité des enquêtes.

**Buntov (27026/10)**  
*Arrêt définitif le 05/09/2012*

Surveillance soutenue

État d'exécution

➤ **Accueil / Expulsion / Extradition**

**Absence de dispositions législatives claires** établissant une procédure permettant d'ordonner ou de prolonger la détention dans l'attente d'une expulsion ou extradition ; **absence de contrôle judiciaire effectif** des décisions de placement en détention ; **détention imposée de manière irrégulière** (en l'absence de mesures en vue d'expulsion ou de renvoi) ; **absence de véritable évaluation appropriée des risques encourus** dans les pays de destination ; **transferts illégaux et enlèvements** d'étrangers vers d'autres pays (principalement des personnes visées par des demandes d'extradition de la part du Tadjikistan et l'Ouzbékistan).

**Groupe Garabaïev (38411/02)**  
*Arrêt définitif le 30/01/2008*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Absence de contrôle judiciaire de la légalité de la détention** dans l'attente d'une expulsion, notamment dans les centres spéciaux de détention pour les étrangers, et **mauvaises conditions de détention** dans ces centres.

**Kim (44260/13)**  
*Arrêt définitif le 17/10/2014*

Surveillance soutenue

État d'exécution

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITÉ DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

**Ordre d'expulsions administratives sans tenir dûment compte de liens familiaux étroits établis dans la Fédération de Russie.**

**Gablishvili (39428/12)**  
*Arrêt définitif le 26/09/2014*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Alim (39417/07)**  
*Arrêt définitif le 27/12/2011*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Contrôle judiciaire insuffisant de décisions d'expulsion administrative fondées sur des motifs de sécurité nationale, notamment absence de test de proportionnalité et d'une procédure permettant un examen adéquat du caractère pertinent et suffisant des motifs de sécurité nationale invoqués.**

**Liu (n° 2) (29157/09)**  
*Arrêt définitif le 08/03/2012*

Surveillance soutenue

État d'exécution

► **Fonctionnement de la justice**

**Traitement dégradant** de personnes accusées en raison de leur confinement dans des cages de métal dans les salles d'audience.

**Svinarenko et Slyadnev (32541/08)**  
*Arrêt définitif le 17/07/2014*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Non-exécution ou exécution tardive** de décisions judiciaires nationales concernant des obligations en nature, notamment en matière de logement, et absence de recours effectifs (**en ce qui concerne les mesures adoptées pour résoudre le problème de la non-exécution relatif à des obligations monétaires, voir les résolutions finales Bourdov n° 1 et Timofeiev/Bourdov n° 2 ci-dessous**).

**Gerasimov et autres (29920/05)**  
*Arrêt définitif le 01/10/2014*

Surveillance standard

État d'exécution

**Gizatova (5124/03)**  
*Arrêt définitif le 13/01/2005*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Procédures pénales inéquitables** : construction arbitraire de la loi amenant à une condamnation pour des faits qu'il n'était pas possible de distinguer d'activités commerciales normales (*Navalnyy et Ofitserov*) ; absence de procès public et de droit de contre-interrogatoire efficace du témoin clé (*Pichugin*).

**Navalnyy et Ofitserov (46632/13+)**  
*Arrêt définitif le 04/07/2016*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Pichugin (38263/03)**  
*Arrêt définitif le 18/03/13*

Surveillance soutenue

État d'exécution

## PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITÉ DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

### ► Domicile / Vie privée et familiale

**Défaillances du cadre juridique régissant la surveillance secrète des communications de téléphonie mobile.**

**Roman Zakharov (47143/06)**  
*Arrêt définitif le 04/12/2015*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Défaillances dans la procédure de perquisition à domicile en l'absence de procédures pénales en cours (autorisations judiciaires insuffisamment précises – Loi sur les activités opérationnelles et de recherches) ; absence de recours effectifs.**

**Groupe Avanesyan (41152/06)**  
*Arrêt définitif le 18/12/2014*

Surveillance standard

État d'exécution

### ► Adoption

**Absence de possibilité de demander le rétablissement des droits parentaux des parents adoptifs** afin de prendre en compte des nouvelles circonstances.

**Ageyevy (7075/10)**  
*Arrêt définitif le 09/09/2013*

Surveillance standard

État d'exécution

### ► Protection de l'environnement

**Inondation de grande ampleur** dans la zone du réservoir de Pionerskoye près de Vladivostok en 2001 : absence de mesures législatives, réglementaires et de contrôle destinées à protéger la vie des personnes exposées.

**Kolyadenko et autres (17423/05)**  
*Arrêt définitif le 09/07/2012*

Surveillance soutenue

État d'exécution

### ► Liberté de réunion

**Interdictions répétées de marches en faveur des homosexuels et d'événements publics similaires**, imposées par des autorités locales et acceptées par les tribunaux.

**Alexeïev (4916/07)**  
*Arrêt définitif le 11/04/2011*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Décisions arbitraires et discriminatoires des autorités opérant des changements quant au lieu, à la date ou aux modalités de rassemblements publics**, et absence de recours effectif à cet effet.

**Lashmankin et autres (57818/09)**  
*Arrêt définitif le 29/05/2017*

Surveillance soutenue

État d'exécution

## PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITÉ DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

### ► Protection de la propriété

**Différentes violations concernant des procédures fiscales et de recouvrement** engagées à l'encontre de la société requérante pétrolière, contribuant à sa liquidation en 2007.

***OAO Neftyanaya Kompaniya Ioukos (14902/04)***

*Arrêt définitif le 08/03/12*

*Arrêt (satisfaction équitable) définitif le 15/12/2014*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Gérant de société tenu personnellement responsable des impôts non payés par la société** nonobstant le fait qu'une telle responsabilité n'était pas prévue par la législation ou par la pratique judiciaire existante.

***Khodorkovskiy and Lebedev (14902/04)***

*Arrêt définitif le 25/10/13*

Surveillance soutenue

État d'exécution

### ► Droit à l'éducation

**Fermeture forcée d'écoles situées dans la région transnistrienne de la République de Moldova (« RMT »)** utilisant l'alphabet latin suivie de différents actes de harcèlement.<sup>1</sup>

***Catan (43370/04)***

*Arrêt définitif le 19/10/2012*

Surveillance soutenue

État d'exécution

### ► Affaire(s) interétatique(s) et connexes

**Arrestations, détention et expulsion collective arbitraires de ressortissants géorgiens au cours de l'automne 2006 ;** absence de recours effectifs et accessibles à cet égard.

***Géorgie c. Fédération de Russie (I) (13255/07)***

*Arrêt définitif le 03/07/2014*

Surveillance soutenue

État d'exécution

**Affaires individuelles concernant des arrestations arbitraires et les conditions inhumaines de détention de ressortissants géorgiens dans l'attente de leur expulsion collective au cours de l'automne 2006 ;** absence de contrôle de la légalité de la détention et absence de recours effectif afin de contester les conditions de détention.

***Berdzenishvili et autres (14594/07)***

*Arrêt définitif le 20/03/2017*

Surveillance soutenue

État d'exécution

<sup>1</sup> Tout en observant « qu'il n'y a aucune preuve d'une participation directe d'agents russes aux mesures prises contre les requérants » et que « rien n'indique que la Fédération de Russie soit intervenue dans la politique linguistique de la « RMT » », la Cour a jugé néanmoins que « du fait de son soutien militaire, économique et politique continu à la « RMT », laquelle n'aurait pu survivre autrement, la responsabilité de la Russie se trouve engagée au regard de la Convention à raison de l'atteinte au droit des requérants à l'instruction » (voir notamment la résolution intérimaire (2015)157 du Comité des Ministres.